

Refuser le faux dilemme entre antisexisme et antiracisme

Penser la ville inclusive

**Claire Hancock,
Marylène Lieber**

La question des discriminations croisées est de plus en plus souvent mise en évidence lorsqu'il s'agit de penser les usages de la ville. Récemment, par exemple, la question du sexisme dans les espaces publics a émergé comme un problème public, celui du harcèlement de rue, et a donné lieu à une controverse quant à la stigmatisation d'une certaine catégorie d'hommes défavorisés et racisés¹, alors même que les pratiques dénoncées sont le fait d'hommes de tous les milieux sociaux. Dans la même veine, des chercheuses ont plaidé pour une prise en considération du sentiment d'insécurité qui découle de violences racistes (Listerborn, 2015) ou ont mis en évidence l'instrumentalisation de la sécurité des femmes pour légitimer des politiques urbaines ultralibérales, racistes et antipauvres (Glasbeek, 2006 ; Kern, 2010).

L'articulation du sexisme et du racisme divise les divers courants des féministes françaises selon leur origine sociale (et spatiale). Non seulement les femmes « issues de l'immigration » se trouvent souvent en porte-à-faux avec des discours qui stigmatisent une culture à laquelle elles s'identifient (Dorlin, 2010), mais d'autres femmes revendiquent, à la marge, le fait qu'elles ont des intérêts divergents en tant que transgenre ou prostituées, et que leurs voix sont moins entendues et peu prises en considération lorsqu'il s'agit de promouvoir les « droits des femmes » ou le « droit à la ville ». Les perspectives des féministes *mainstream*, tout comme celles des fémocrates, se voient ainsi contestées par des femmes de catégories sociales moins favorisées, qui soulignent l'instrumentalisation dont les droits des femmes ou des homosexuels font l'objet, notamment par l'extrême droite (Bracke, 2012) – comme l'ont rappelé le traitement des événements du 31 décembre 2015 à Cologne, où les agressions de

femmes par des hommes « d'origine arabe et nord-africaine² » ont donné lieu à de nombreuses prises de positions à l'encontre des politiques migratoires, jugées trop permissives, par des personnes habituellement peu sensibles, voire réfractaires, à l'émancipation des femmes. Le fameux « faux dilemme » entre antiracisme et antisexisme que Christine Delphy (2006) identifiait en France ne lui est plus propre et se retrouve posé de manière similaire ailleurs en Europe.

À l'heure où sont promues des politiques urbaines genrées et où le genre de la ville est devenu un sujet qui intéresse les médias et les pouvoirs publics, il importe de réfléchir à la façon dont le concept de genre est mobilisé et les réalités qu'il entend recouvrir dans les politiques mises en œuvre, les tentatives de penser une ville non sexiste ou de promouvoir le « droit à la ville » au féminin. Les travaux qui se sont penchés sur le genre des politiques publiques (Engeli *et al.*, 2008) ont mis en évidence la façon dont la dimension essentiellement critique du concept de genre et sa complexité sont régulièrement évacuées dans le processus de traduction en politiques publiques, et la façon dont certaines figures de femmes sont favorisées, au détriment d'autres, découlant en une approche catégorielle et naturalisante du genre (Lieber, 2008).

2. Voir [en ligne] http://www.lemonde.fr/europe/article/2016/01/05/forte-emotion-en-allemande-apres-l-agression-d-au-moins-90-femmes-dans-la-nuit-du-1er-janvier_4842165_3214.html

1. Voir [en ligne] <http://clemmiewonder.tumblr.com/post/98134059269/du-caractere-polymorphe-et-multicolore-du-relou-en>

Les *Annales de la recherche urbaine* n°112, 2017, pp. 16-25,
©MEEM, Puca.

La ville non sexiste et la féminité « respectable » ?

Dès les années 1970, les géographes et les urbanistes féministes ont posé un regard critique sur l'aménagement du territoire et les espaces urbains, et souligné la dimension éminemment genrée des représentations qui guident les usages et l'organisation du territoire ainsi que l'aménagement urbain (Massey, 1984). La division entre espaces de production et de reproduction, entre centres-villes, zones industrielles et banlieues résidentielles, reposait sur une division sexuée du travail et une image traditionnelle de la famille, et associait les femmes avant tout à leurs rôles reproductifs (Huning, 2013). Jacqueline Coutras (2002), une des premières à s'être intéressée à la question en France, a d'ailleurs expliqué la crise des banlieues par une remise en cause des rôles sexués traditionnels et de la division sexuée du travail : la montée du chômage des classes populaires et l'emploi salarié féminin ont mis à mal l'organisation spatiale sexuée, ce qui a conduit les hommes à investir des espaces de la proximité résidentielle qui n'étaient pas pensés pour eux et y déployer des sociabilités masculines exclusives. Afin de contrer ces représentations genrées de l'aménagement urbain, l'états-unienne Dolores Hayden (1980) a proposé de penser des espaces qui permettent une prise en charge collective et rendent visible le travail productif et reproductif des femmes.

Le problème souligné par ces travaux n'est donc pas tant celui d'un manque de place pour les femmes que celui d'une assignation implicite des femmes à certains rôles et certains espaces, et la production de villes qui matérialisent des normes de genre dépassées, qui ne reflètent pas les pratiques multiples des femmes et des hommes dans leur diversité. De telles normes sont d'ailleurs également prégnantes dans les recherches qui s'intéressent aux usages de la ville. Gill Valentine (1989) et Rachel Pain (1997) ont analysé les formes de désagréments, voire de violences, auxquelles les femmes doivent faire face dans les espaces publics, et souligné le rôle que ces intrusions jouent dans leur assignation prioritaire aux espaces privés.

Face à ces critiques, une approche des politiques publiques qui intègre le genre a été élaborée. Influencée par les organisations internationales et l'Union européenne, le *gender mainstreaming* engage à adopter une réflexion non sexiste à toutes les étapes de la mise en œuvre d'une politique publique et à mieux prendre en considération les expériences sociales des femmes. Il ne s'agit pas de mettre en place des politiques spécifiques aux femmes, mais de passer toute l'action publique au crible de ses présupposés et de ses impacts genrés, y compris l'aménagement³. Le *gender planning*, ou approche

« intégrée » de l'aménagement, suppose donc une prise en compte de la diversité des pratiques, notamment en lien avec le genre et la division sexuée du travail.

Bien que partant d'un principe d'inclusion, les pratiques de *gender mainstreaming* restent contestées dans la mesure où elles contribuent à faire des femmes un groupe cible, partant de constats factuels sur ce qu'elles font et comment elles se déplacent en ville, sans pour autant remettre en question les processus structurels de production des inégalités. Incorporer de façon systématique le genre pose la question de savoir comment l'intégrer : les urbanistes féministes insistent sur la difficulté à rendre opérationnelle une vision constructiviste des identités de sexe et à éviter une vision essentialiste des rôles sexués. Ainsi, le *gender planning* résulte souvent en une meilleure intégration de la division sexuée du travail et du rôle des femmes dans la prise en charge des personnes dépendantes, notamment les enfants, les personnes âgées ou malades. Les expériences sociales des usagères sont conceptualisées en lien avec leur rôle en tant que mères et *caregivers*, au détriment d'autres pratiques et d'identités plus complexes.

Une telle approche tend à homogénéiser les pratiques spatiales des femmes comme ne relevant que du soin à autrui ou du *care*, et à marginaliser celles qui ne correspondent pas à ce modèle. Si l'usager de la ville n'est plus pensé exclusivement à partir d'un modèle masculin, les modèles féminins à partir desquels on réfléchit à l'aménagement correspondent souvent à des figures stéréotypées de femmes « respectables » (bonnes mères, filles et épouses) ou victimes en puissance (jeunes femmes susceptibles de subir du harcèlement ou des violences). Les aménageurs vont parfois plus loin encore dans l'abstraction, en prenant la présence de « femmes » (ou en tout cas de ces figures valorisées) comme signe d'un aménagement réussi, d'un espace « civil » ou « hospitalier » évitant le piège de l'appropriation par un groupe (d'hommes jeunes ou moins jeunes) ; « la femme » qui joue ce rôle de « marqueur écologique » n'est en tout cas certainement ni travailleuse du sexe, ni toxicomane, ni sans-abri.

Quelle géographie des politiques urbaines genrées ?

Alors que les intérêts des femmes marginalisées restent en partie oubliés des réflexions féministes sur les villes, force est de constater qu'en France, ces femmes sont la cible de politiques spécifiques dans le cadre de la politique de la ville et des chartes que sont les contrats de ville. Les géographies officielles laissent en effet entendre que les quartiers populaires et les espaces de banlieue sont les lieux où se manifestent le pire sexisme et les plus fortes violences sexistes – en conformité avec la « géographie du sexisme » que décrivaient Delphy et Tissot en 2009, montrant comment la violence envers les femmes était interprétée comme telle en banlieue, mais re-signifiée en « crime passionnel » dans d'autres lieux et milieux sociaux.

3. On peut se référer à l'ouvrage très riche dirigé par I. Sanchez de Madariaga et M. Roberts (2013), qui rend compte de nombreuses expériences européennes.



ROMAIN GIBERT

Cette géographie imaginée fait écho à celle dénoncée par Éric Fassin (2010) entre une ville qui serait le lieu par excellence de la tolérance envers les minorités sexuelles et les « cités » homophobes.

À la mairie de Paris, l'adjointe à l'Égalité femmes-hommes, à la Lutte contre les discriminations et aux Droits humains, Hélène Bidard, a posé l'accès des femmes à l'espace public comme l'un des chantiers majeurs à traiter : dans une tribune cosignée avec Jacques Baudrier, conseiller de Paris chargé des questions relatives à l'architecture et aux grands projets de renouvellement urbain (GPRU), elle appelait à « repenser l'espace public pour l'égalité⁴ ». Si le propos porte sur l'ensemble de la ville de Paris, le fait que s'associe à cette tribune le responsable du GPRU (qui ne concerne que les quartiers défavorisés) constitue un indice quant aux géographies implicites de ce texte ; elles deviennent plus explicites au détour d'une phrase : « L'espace public, en particulier celui des périphéries des villes, y compris de Paris, a été conçu sur la base de visions avant tout masculines. » Lorsqu'Anne Hidalgo, la maire,

a tenu en mars 2015 une « communication » en direction du conseil municipal sur l'égalité femmes/hommes, la « reconquête de l'espace public » est l'un des objectifs qu'elle a énoncés, et elle a mentionné les marches exploratoires comme l'un des outils de cette reconquête, précisant : « À Paris, elles ont été initiées en 2014 dans le 14^e et le 20^e arrondissement et seront étendues partout où elles sont nécessaires pour que soient mieux identifiées les demandes des femmes pour s'approprier la ville⁵. »

Il est en soi déjà novateur que soit reconnu, au plus haut niveau de l'administration parisienne, que l'égalité femmes/hommes n'est pas un acquis sur lequel on pourrait se reposer, mais une démarche et un projet nécessaires à imposer ; le ciblage géographique pose toutefois question, avec la référence aux « périphéries », à des arrondissements périphériques où les marches exploratoires sont issues des initiatives de centres sociaux, et associées à des quartiers classés en politique de la ville. C'est en effet dans un certain type de quartier, et avec certains publics féminins, que sont conduites ces marches exploratoires :

4. 12 décembre 2014, voir [en ligne] <https://blogs.mediapart.fr/helene-bidard/blog/121214/ons-repenser-lespace-public-pour-egalite-paris>

5. Communication de la maire de Paris, 17 mars 2015, voir [en ligne] <http://www.paris.fr/municipalite/le-conseil-de-paris/communications-de-la-maire-2314>



ROMAIN GIBERT

leur grille d'analyse n'est pas appliquée à l'ensemble de la ville, et ce alors même que les quartiers centraux les plus prestigieux et les plus touristiques, fréquentés par de nombreuses femmes qui ne participent pas du public local « captif » des centres sociaux, bénéficieraient sans doute aussi de ce type d'exercice.

En cela, la Ville de Paris fait écho aux injonctions nationales et à la géographie très sélective des questions d'égalité de genre proposée dans le cadre d'un rapport du Haut Conseil à l'égalité femmes-hommes de juin 2014, « Combattre maintenant les inégalités sexuées, sociales et territoriales dans les quartiers de la politique de la ville et dans les territoires ruraux fragilisés⁶ ». Ce rapport, qui insiste à juste titre sur les inégalités de desserte et d'accès aux ressources et aux équipements publics présentes sur le territoire, a aussi pour conséquence de dessiner une géographie « en creux » d'espaces urbains centraux qui seraient miraculeusement épargnés par les inégalités, et où les violences de genre n'auraient pas la même intensité – celles-ci étant définies comme conséquences des inégalités sociales. L'insistance sur l'idée que le traitement territorial est le plus indiqué pour résorber les inégalités

genrées étonne d'autant plus qu'on connaît le caractère ubiquiste de ces inégalités et violences, qui traversent les classes sociales comme elles traversent les frontières spatiales.

Les marches exploratoires se focalisent souvent sur les questions de sécurité : le sous-titre du guide méthodologique mis en ligne en 2012 sur son site par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), est de ce point de vue significatif : *Des femmes s'engagent pour la sécurité de leur quartier*, lit-on sur la couverture. S'il ne s'agit pas de demander aux femmes de faire le ménage, il reste que la tendance existe, dans ces démarches, à leur assigner un rôle convenu et qui prolonge leur assignation à des tâches domestiques à l'intérieur du foyer : « faire le ménage » en pointant du doigt les indésirables et les gêneurs du quartier, apportant de l'eau au moulin des politiques sécuritaires qui recourent souvent, dans la géographie parisienne, la géographie des quartiers concernés par la politique de la ville ; et « faire le ménage » en indiquant les dépôts sauvages d'ordures, les lieux mal entretenus, mal éclairés, bref en endossant un rôle d'expertes du local ambigu. En même temps qu'on reconnaît dans cette démarche une « expertise d'usage », on assigne aux femmes des quartiers ce que Jacqueline Coutras appelait un « devoir spatial », une responsabilité à l'égard de l'espace microlocal dont elles sont promues gardiennes autant que civilisatrices.

6. Voir [en ligne] <http://haut-conseil-egalite.gouv.fr/hcefh/actualites-128/article/remise-du-rapport-egaliter-a-mme>

Si les marches exploratoires ont initialement un idéal d'*empowerment* lié au partage d'expériences entre femmes, à l'écoute par les services techniques qui accompagnent, et à la pratique en groupe d'espaces parfois redoutés, on peut se demander toutefois si cet *empowerment* d'échelle strictement locale ne participe pas d'une nouvelle assignation (comme celle que décrit Monique Bertrand (2011) dans le rôle conféré aux femmes dans les politiques de développement).

Un féminisme des marges

Certaines organisations de femmes « des quartiers » n'hésitent pas, pourtant, à tenter de se faire entendre et à bousculer la géographie traditionnelle qui fait de la ville-centre un havre d'antisexisme et un refuge contre les violences. Il y a bien un féminisme « des marges », qui s'exprime notamment dans l'organisation par le Collectif pour touTEs d'un contre-défilé du 8 mars. Si, à compter de 2014, le « 8 mars pour touTEs » a choisi de défilé à l'écart du cortège officiel, c'est parce que les personnes *queer*, trans, travailleurs et travailleuses du sexe et les femmes voilées avaient subi des violences verbales lors du défilé de 2013, et qu'on avait cherché à les écarter ou à faire taire leurs slogans. Ainsi, des collectifs comme Femmes en lutte du 93 ont témoigné en 2015 sur leur blog à la fois de leur participation au « 8 mars pour touTEs » et de leurs stratégies spatiales en direction des quartiers populaires et de leurs habitants masculins, marquant ce faisant une double prise de distance à l'égard du féminisme *mainstream* :

Vers 15 heures, c'est le départ, notre cortège prend place dans cette manif qui reflète notre féminisme d'aujourd'hui, un féminisme multiculturel, intergénérationnel, non excluant et festif. Et nous n'en finissons pas de crier nos mots d'ordre le long de cette ligne 2 qui défile traversant l'est populaire de Paris : Colonel Fabien, Jaurès, Stalingrad, La Chapelle, Barbès et Pigalle. On passa à Barbès, regardées par des ribambelles d'yeux masculins un peu interloqués, parfois moqueurs et parfois violents aussi, vite interrompus dans notre cortège par une copine qui leur lance : « Mais qu'est-ce que vous avez à nous regarder comme ça les mains sur les hanches, venez dans notre cortège, venez lutter avec nous ! » Et ils le firent mi-amusés mi-dubitatifs... mais là quand même ! [...] Selon les sources policières notre manifestation a rassemblé 3 000 personnes contre 1 700 personnes pour la manif dite « institutionnelle ». Alors, c'est qui le féminisme aujourd'hui ?

Si ces voix marginalisées sont rarement entendues en ce qui concerne l'aménagement urbain, elles s'expriment dans l'espace public et *via* les réseaux sociaux sur la thématique de la sécurité, qui revient au-devant de la scène pour penser le droit à la ville et l'égalité. C'est cet aspect qui engage à la controverse, puisque la façon dont sont définies les notions de sécurité et de violences contribue à valoriser les pratiques de certaines femmes, tout en marginalisant les expériences d'autres usagères de la ville.

7. Voir [en ligne] <http://www.femmesenlutte93.com/2015/03/succes-du-8-mars-2015.html>

Parmi les participantes du contre-défilé du 8 mars 2015 se trouvaient également les Roses d'acier, un collectif de prostituées chinoises. Ces femmes, pour la plupart sans-papiers, mènent régulièrement des actions pour nettoyer les rues de Belleville dans l'idée de « signifier aux riverains qu'elles embellissent la ville plutôt que de la dégrader⁸ ». En agissant de la sorte, elles affirment dans le même mouvement qu'elles ne sont pas des criminelles, mais avant tout des usagères de la ville et qu'en tant que telles, elles aimeraient que leur voix soit entendue.

Nous demandons simplement l'égalité avec les autres habitant.e.s du quartier. Notre priorité actuelle est de créer les conditions d'un dialogue effectif avec le gouvernement, les élu.e-s loc-aux-ales et le reste de la société pour pouvoir témoigner de notre situation réelle.

La principale violence et cause d'insécurité que ces femmes dénoncent, c'est le harcèlement policier à leur rencontre et leur peur de la police.

La définition hégémonique de la question de la sécurité et des violences dans les espaces urbains a également été contestée par la Marche de la dignité⁹ qui s'est déroulée à Paris le 31 octobre 2015. Les femmes à l'initiative de la marche se sont affichées comme solidaires des hommes des banlieues pour dénoncer les violences policières dont ils font trop souvent l'objet¹⁰, et souligner que la notion de sécurité varie selon l'appartenance sociale ou raciale. Les préoccupations exprimées par les meneuses de cette marche ont été exposées avec vigueur par Océane Rose Marie, une comédienne. Dans une tribune publiée dans *Libération*¹¹, elle déplore l'absence dans cette marche de féministes qui portent en général la question des violences dans les espaces publics, comme Osez Le Féminisme, Les Chiennes de garde ou Ni putes, ni soumises.

Le message était clair : nous vivons dans un pays où la justice et la police sont à deux vitesses et où celles et ceux qui ont une gueule d'Arabe, de Rom ou de Noir, pour peu qu'ils vivent en plus dans un quartier populaire, en font les frais.

Dans une France républicaine, qui affirme un sujet universel, un tel discours est relativement nouveau et la prise de position d'Océane Rose Marie en faveur de cette marche a suscité de vives critiques, auxquelles elle répond :

Vous, les associations féministes [...] vous organisez quoi pour les femmes qui se font agresser tous les jours parce qu'elles portent un voile, pour les familles des victimes de violences policières [...] ? Je crois qu'on peut avoir vos idéaux (que la prostitution disparaisse, que le voile disparaisse, etc.) et être néanmoins pragmatique, mener des combats politiques dans lesquels les principes ne priment pas sur les victimes,

8. Voir [en ligne] <http://mouvements.info/balayages-a-belleville/>

9. Voir [en ligne] <https://paris-luttes.info/marche-pour-la-dignite-et-contre-3749>

10. Voir [en ligne] http://www.liberation.fr/debats/2015/11/05/ou-sont-les-feministes-mainstream_1411495

11. Voir [en ligne] http://www.liberation.fr/debats/2015/11/05/ou-sont-les-feministes-mainstream_1411495?xtor=rss-450

et ne pas incriminer ceux et celles qui sont déjà en première ligne de discriminations.

Et de continuer :

Vous qui savez l'importance de faire entendre vos voix quand les dominants voudraient parler à votre place : allez à la rencontre de ces femmes, [...] et osez me dire en face que ce ne sont pas des femmes autonomes, qu'elles ne pensent pas par elles-mêmes ou qu'elles sont manipulées [...].

Au-delà du clivage entre féministes qu'implique la prise en compte des formes de racisme, et de violences émanant des forces de l'ordre, voire dans certains cas des féministes elles-mêmes, cet exemple incite à nuancer la définition des risques et du sentiment de sécurité. Les travaux de Carina Listerborn (2015) ont montré qu'en Suède, des femmes musulmanes ressentent une plus grande insécurité et rapportent plus de faits de violence dans les quartiers favorisés de la ville de Malmö, où elles sont régulièrement insultées et agressées parce qu'elles portent le voile.

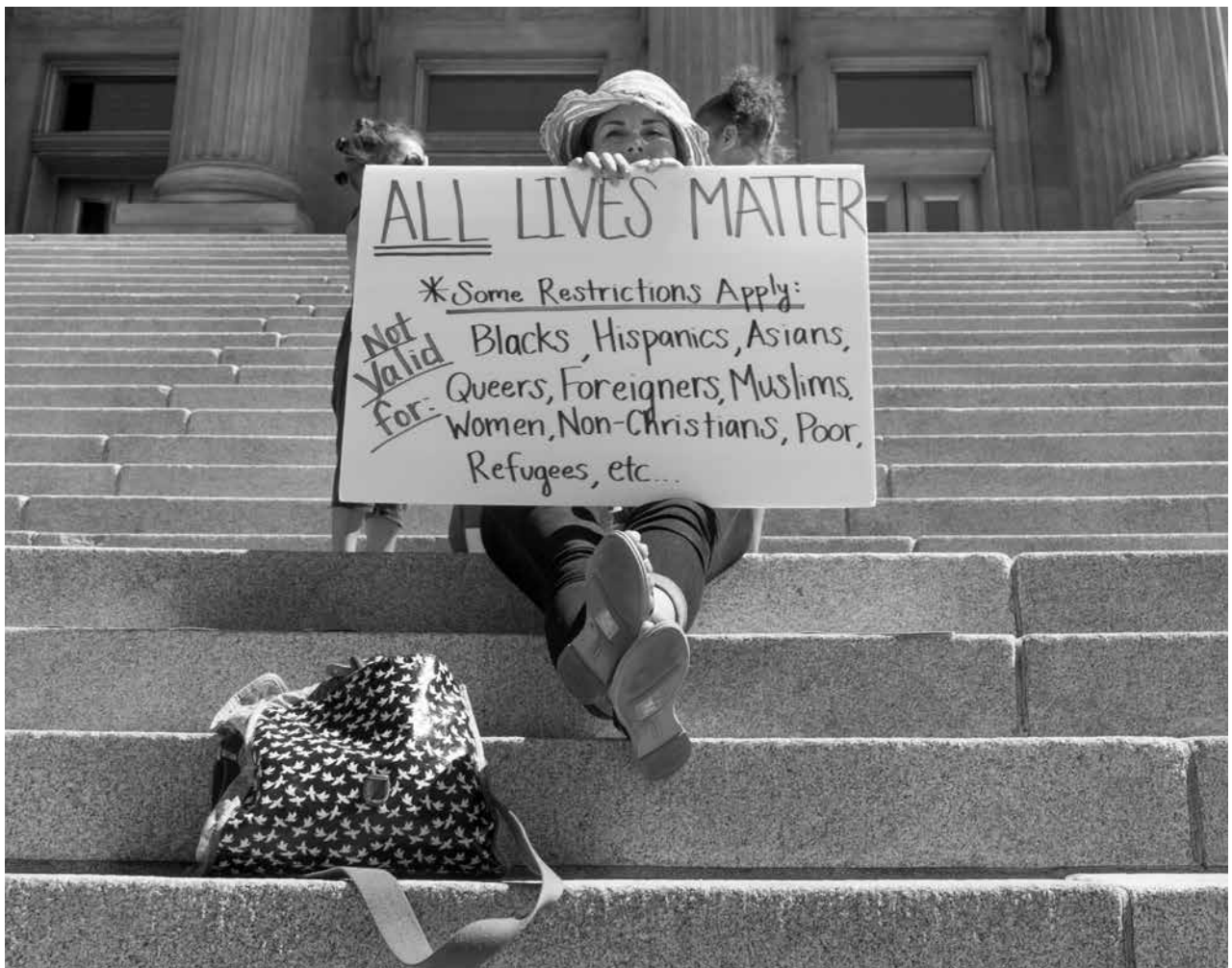
Tous ces exemples plaident pour une définition étendue des usagères des espaces publics et une réflexion sur les définitions variables de la notion de sécurité et celle

connexe de violences, qui s'éloignent de l'idée dominante liant pauvreté, migration et insécurité. Une définition trop restreinte, souvent adoptée dans les politiques publiques, contribue à marginaliser les expériences de certaines femmes et ce faisant à dessiner une ligne marquant les limites de la respectabilité entre différentes figures de la féminité (Guano, 2007), tout en marginalisant les expériences du racisme. C'est ce que montre l'exemple des Roses d'acier, qui n'ont pu être entendues comme elles l'espéraient par les élu.e.s locaux, au prétexte qu'elles dérangent l'ordre public¹². En tant que prostituées elles ne peuvent parler pour elles-mêmes.

Pour un essentialisme stratégique critique

Au-delà des critiques que l'on peut formuler sur la mise en œuvre de politiques urbaines sensible au genre, il reste qu'affirmer au plus haut niveau de l'administration municipale la « reconquête des espaces publics »

12. Voir [en ligne] <http://mouvements.info/balayages-a-belleville/>



n'est pas chose facile, pas plus que la mise en œuvre d'une politique genrée qui prenne en considération la diversité des usagères et des usagers de la ville. Outre Paris, Lyon, Bordeaux et Grenoble sont également connues pour leurs réflexions sur la dimension sexuée des usages de la ville (A'urba, 2011 ; Louargant, 2015 ; Vinet *et al.*, 2014). De telles initiatives demandent non seulement aux personnes qui les portent de décloisonner les administrations spécifiques qui interviennent dans l'élaboration de la politique urbaine (services techniques, aménagement urbain, etc.), mais également un énorme travail de sensibilisation auprès de ces acteurs traditionnels, généralement peu convaincus par la démarche. Dans ces conditions, les critiques féministes qui considèrent que les politiques publiques sensibles au genre contribuent parfois à naturaliser la différence entre les sexes et à réaffirmer une figure de féminité homogène sont difficilement mobilisables, tant le travail de sensibilisation et de conviction est semblable à celui de Sisyphe, et les résistances fortes face à une approche jugée souvent inutile, militante et sans fondement. Les chargées de mission avouent régulièrement leur désarroi face à la difficulté de mener une politique genrée et le manque d'enthousiasme des partenaires.

À cet égard, Éva Kail et Élisabeth Irschik, actrices majeures du processus conduit en ce sens à Vienne, insistent sur la nécessité d'émettre un message clair et limpide, qui ne peut s'encombrer de complexité, et plaident pour une stratégie féministe KISS (*Keep it simple, stupid !*), qui engage les promotrices et promoteurs de politiques genrées à sélectionner les thématiques les plus importantes et les plus efficaces. Dans le processus de traduction et de redéfinition qu'impliquent les négociations pour la mise à l'agenda et la mise en œuvre d'une politique, il importe de faire des recommandations qui soient directement intelligibles et « utiles pour l'action quotidienne », et qui puissent être mobilisées par les acteurs, qui participent d'une mise en adéquation complexes de normes, de régulations et des hiérarchies. En ce sens, « il est inutile d'expliquer à des techniciens inflexibles de la domination masculine (*malestream*) que les rôles de genre sont fluides et changeants. Dans l'action pratique de l'aménagement, il faut dire à vos collègues ce qu'ils doivent changer dans leur approche, les politiques, les procédures et le design, afin, au bout du compte, de servir au mieux l'égalité entre les sexes » (Kail et Irschik, 2013, pp. 222-223).

La ville de Vienne, citée généralement comme exemple d'une approche intégrée réussie, pose cinq principes de base pour une politique de *mainstreaming* : 1) utiliser des termes et des formulations qui reflètent une sensibilité au genre ; 2) recueillir et analyser des données sexuées ; 3) favoriser un égal accès aux services ; 4) permettre la participation paritaire des femmes et des hommes dans la prise de décision ; 5) considérer le traitement égal comme la base du processus de gestion et d'évaluation des

politiques publiques¹³. Ces cinq principes soulignent qu'il n'existe pas de ville ou d'espace « non sexiste » dont on pourrait mesurer le féminisme d'un coup d'œil ; il existe en revanche un ensemble de processus de production de l'espace urbain destinés à inclure un ensemble de points de vue différents, dont ceux des personnes qu'on a coutume d'entendre ou d'écouter le moins dans le cadre des dispositifs participatifs, femmes de différentes origines sociales, mais aussi jeunes, personnes précaires, en situation de handicap, migrantes ou de catégories modestes, citoyen.e.s disposant de moins de temps ou de capitaux sociaux et culturels pour se voir reconnaître un statut de citoyen.ne.s à part entière et pas le statut de citoyen.ne.s spécifiques.

Ainsi la logique du *gender planning* est tout autant une logique de requalification de la parole, des intérêts et des pratiques de certain.e.s dans la production de la ville qu'elle est une série d'injonctions pratiques à destination des aménageurs et des urbanistes ; injonctions qui soulignent la nécessité de porter constamment un regard réflexif et critique sur les procédures mises en œuvre. En ce sens, l'enjeu de ces politiques est bien celle d'une justice spatiale, dans toute la complexité des acceptions de la justice théorisées par Nancy Fraser (2011) : il ne s'agit pas simplement de justice redistributive (faire plus de place à celles et ceux qui en ont moins), ni de justice comme reconnaissance (favoriser une égale dignité de tou.te.s), mais bien d'enjeux de « parité de participation », d'aptitude politique à faire valoir ses droits (droits identiques pour tou.TEs et non propres à certains groupes).

La complexité de la démarche du *gender planning* renvoie à la nécessité de s'affranchir d'une définition du droit à la ville comme enjeu lié aux relations interpersonnelles dans la ville (perspective dans laquelle la lutte contre le harcèlement sexuel est prioritaire, et où l'« éducation » d'hommes perçus comme incivils l'est également), et de parvenir à une réflexion sur le droit à la ville comme résultat d'un processus de production des formes urbaines elles-mêmes. Il importe de questionner, dans le même mouvement, ce que peut la production de l'espace si elle ne s'accompagne pas de changements sociaux et d'évolutions dans la répartition des rôles stéréotypés des hommes et des femmes (ce qui conduit à questionner la place première des femmes dans la prise en charge des fonctions de *care*, d'accompagnement de personnes vulnérables, et de reproduction sociale plus généralement), et de ne pas lâcher la proie (l'égalité entre femmes et hommes) pour l'ombre (un espace qui rende les inégalités moins pénibles au quotidien).

La question des relations interpersonnelles n'en est pas pour autant caduque et doit faire partie de l'analyse,

13. Voir [en ligne] <https://www.wien.gv.at/english/administration/gendermainstreaming/>

afin de questionner en premier lieu ce qui se joue dans les processus de décision : qui y prend part, et avec quels effets de domination, de disqualification ou de violence symbolique liés à la construction traditionnelle de la légitimité ? Ainsi, une réflexion critique féministe, qui insiste sur le caractère situé de tous les savoirs et points de vue, si objectifs, rationnels et scientifiques qu'ils se prétendent, permet de détrôner la figure de l'expert ou du technicien abstrait de considérations spécifiques et particularistes, et capable de penser l'intérêt général, une figure traditionnellement codée comme masculine et jouant un rôle dans ces processus.

Comme le montrent les études sur les métiers de l'aménagement et de l'urbanisme, il n'est pas suffisant que la profession d'urbaniste se féminise, si la répartition des tâches au sein de l'urbanisme reste genrée comme elle l'est encore souvent (Tummers, 2015). Mais il convient de mener cette mise en cause de la répartition traditionnelle des rôles dans la prise de décision à son terme logique, de ne pas s'arrêter à une re-valorisation des points de vue et expertises « des femmes », de dé-construire et questionner cette généralité pour la détrôner et la complexifier à son tour : ainsi, un aménagement urbain féministe devrait être également affranchi de toutes les autres formes de pouvoir, de l'hétéronormativité à la normativité morale, du sexisme au racisme et au validisme ; il ne saurait s'arrêter à l'affirmation d'un point de vue « féminin » englobant tout aussi suspect d'hégémonie que le point de vue soi-disant « neutre » qui lui a longtemps été opposé.

À quoi ressemblerait une ville non sexiste ? C'est la question que posaient les urbanistes féministes états-uniennes dès les années 1970, tâchant d'élaborer des réponses aux formes urbaines ressenties comme les plus aliénantes par elles à l'époque, celles du *suburb* isolant les cellules familiales et maintenant les femmes (blanches, bourgeoises) à l'écart des villes et de l'emploi salarié. Celles qui n'avaient guère voix au chapitre à l'époque étaient les femmes racisées, habitant les *inner cities* (villes-centres)

délabrées et paupérisées, travaillant souvent, et dont les problèmes, sociaux, économiques et urbains n'avaient que peu à voir avec ceux des féministes, qui s'exprimaient alors sur les nouveaux modèles de ville à produire.

Dans la lignée de ces réflexions, il semble que les perspectives sur l'urbain des féministes françaises aient intériorisé l'idée que la ville-centre, dans son brassage, sa diversité, ses possibilités multiples d'emploi et de divertissement, réponde pleinement à l'objectif d'égalité, et qu'il n'y aurait donc lieu de s'inquiéter que des espaces périphériques, marginaux, des banlieues ou quartiers populaires. Il existe des angles morts et des points aveugles dans chacune de ces façons de penser ; mais l'aveuglement peut-être le plus persistant est l'aveuglement à la race, la *color-blindness* qui semble intervenir à chaque fois qu'on essaie de « chausser les lunettes de genre », qui en interdisant de voir les différences raciales et de classe instituerait le binarisme simpliste femmes/hommes comme seule clé de lecture. Or, il importe de s'interroger systématiquement, comme nous y invitent les approches de *comprehensive planning*, sur qui parle et qui écoute (Listerborn, 2008) dans les démarches participatives et les concertations qui président aux projets d'aménagement ou de rénovation urbaine.

L'expression d'une catégorie réduite de femmes, les bourgeoises blanches ayant souvent un degré élevé de formation, ne peut être prise comme garante d'une réelle prise en compte des enjeux de genre dans toute leur complexité, surtout si leur prise de parole conduit à disqualifier ou pointer du doigt comme « indésirables » d'autres catégories de femmes, racisées, voilées, vendant du sexe, consommant de la drogue, ou ne se comportant pas en conformité avec la morale bourgeoise ; car c'est toujours de la sécurité des femmes « respectables », filles, mères et épouses conformes aux critères hétéronormatifs, dont on se préoccupe le plus, surtout si leur liberté d'accès à toute la ville, à toute heure, peut être acquise en faisant reculer la présence d'hommes souvent racisés des classes populaires.

Références bibliographiques

- A'urba, (2011), « L'usage de la ville par le genre : les femmes », [en ligne] <http://www.aurba.org/Etudes/Themes/Populations-et-modes-de-vie/L-usage-de-la-ville-par-le-genre-les-femmes>
- Bertrand M., (2011), « Quand femme rime avec local : logique de promotion ou nouveau confinement dans les villes africaines », *Justice Spatiale/Spatial Justice*, n°3, [en ligne] <http://www.jssj.org/article/quand-femme-rime-avec-local-logique-de-promotion-ou-nouveau-confinement-dans-les-villes-africaines/>
- Bracke S., (2012), « From "saving women" to "saving gays": Rescue narratives and their dis/continuities », *European Journal of Women's Studies*, 19, 2, pp. 237-252.
- Delphy C., (2006), « Antisexisme ou antiracisme ? Un faux dilemme », *Nouvelles questions féministes*, vol. 25, n° 1.
- Delphy C., Tissot S., (2009), « Géographie du sexisme. Des discours autorisés sur la violence faite aux femmes au pays de Johnny Hallyday », [en ligne] <http://lmsi.net/Geographie-du-sexisme>
- Dorlin É., (2010), « Performe ton genre, performe ta race », [en ligne] http://www.sophia.be/app/webroot/files/2006/-2007%20-%20_Performe%20ton%20genre,%20performe%20ta%20race_%20-%20Elsa%20Dorlin.pdf
- Engeli I., Balmer-Cao T.H., Müller P. (éds.), (2008), *Les politiques du genre*, Paris, L'Harmattan.
- Fassin É., (2010), « Homosexuels des villes, homophobes des banlieues ? », *Métropolitiques*, 1^{er} décembre, [en ligne] <http://www.metropolitiques.eu/Homosexuels-des-villes-homophobes.html>
- Fraser N., (2011), *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, Paris, La Découverte.
- Glasbeek A., (2006), « "My wife has endured a Torrent of Abuse": Gender, Safety, and Anti-Squeegee Discourses in Toronto, 1998-2000 », *Windsor Yearbook of access to Justice*, 24, 1, pp. 55-76.
- Guano E., (2007), « Respectable ladies and Uncouth Men: The performative politics of class and gender in the public realm of an Italian city », *Journal of American Folklore*, 120, 475, pp. 48-72.
- Hayden D., (1980), « What Would a Non-Sexist City Be Like? Speculation on Housing, Urban Design and Human Work », *Signs*, 5, 3, pp. 170-187.
- Huning S., (2013), « Intégrer le genre à la planification urbaine », *Métropolitiques*, [en ligne] http://www.metropolitiques.eu/_Huning-Sandra_.html
- Kern L., (2010), « Selling the "scary city": gendering freedom, fear and condominium development in the neoliberal city », *Social and cultural geography*, vol. 11, n° 3, pp. 209-230.
- Lieber M., (2008), « Les dessous d'un paradoxe : l'exemple de la prise en compte du genre dans le contrat local de sécurité parisien », in I. Engeli, T.H. Balmer-Cao, P. Müller (éds.), *Les politiques du genre*, Paris, L'Harmattan.
- Listerborn C., (2008), « Who speaks? And who listens? The relationship between planners and women's participation in local planning in a multi-cultural urban environment », *GeoJournal*, 70, 1, pp. 61-74.
- Listerborn C., (2015), « Geographies of the veil: violent encounters in urban public spaces in Malmö, Sweden », *Social and Cultural Geography*, 16/1, pp. 95-115.
- Louargant S., (2015), « Penser la métropole avec le genre », *Travail, genre, sociétés*, 33, pp. 49-66.
- Massey D., (1984), *Space, Place, and Gender*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Pain R., (1997), « Social geographies of women's fear of crime », *Transactions of the Institute of British Geographers*, 22, 2, pp. 231-245.
- Sanchez de Madariaga I., Roberts M. (éds.), (2013), *Fair-shared cities. The impact of gender planning in Europe*, London, Ashgate.
- Tummers L., (2015), « Stéréotypes de genre dans la pratique de l'urbanisme », *Travail, genre et sociétés*, n° 33, pp. 67-84.
- Valentine G., (1989), « The geography of women's fear », *Area*, 21, pp. 385-390.
- Vinet É. et al., (2014), « Recherche action sur les discriminations multifactorielles envers les femmes dans trois quartiers prioritaires lyonnais », rapport de recherche, Greps, Lyon 2, [en ligne] http://greps.univ-lyon2.fr/medias/fichier/rapport-de-recherche-egaliter-greps_1400500834692-pdf

Biographies

CLAIRE HANCOCK est professeure de géographie à l'université Paris-Est Créteil et membre du Lab'Urba. Ses travaux abordent la dimension spatiale des relations de pouvoir, dans une perspective féministe et postcoloniale. Elle a publié récemment « The Republic is lived with an uncovered face (and a skirt) : (un)dressing French citizens », *Gender, Place and Culture*, 2015, 22/7 ; et « L'espace ressource ou leurre : qu'est-ce que penser spatialement fait gagner, ou perdre, à la recherche sur le genre ? », *Cahiers du Cedref*, 2014, 21.

hancock@u-pec.fr

MARYLÈNE LIEBER est sociologue, professeure associée à l'université de Genève. Ses travaux portent notamment sur les violences de genre et l'espace public. Elle a publié récemment, « Violences en famille : quelles réponses institutionnelles », *Revue internationale Enfances Familles Générations*, n° 22, pp. I-XIII, 2015 ; et « Qui dénonce le harcèlement de rue ? Un essai de géographie morale », in F. Fassa, É. Lépinard et M. Roca i Escoda (dir.), *Les usages de l'intersectionnalité*, enjeux théoriques et politiques, Paris, La Dispute, 2016, pp. 227-251.

marylene.lieber@unige.ch